

## Questions au Feuilleton

[Traduction]

## PÉTITIONS

## LA RÉDUCTION DES HEURES D'OUVERTURE D'UN BUREAU DE POSTE

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition au nom d'un certain nombre de citoyens inquiets du village de Penobsquis, qui sont extrêmement contrariés par les réductions proposées dans les heures d'ouverture du bureau de poste, maintenant que la Société des postes a demandé au bureau local de faire une proposition dans ce sens. Les clients ruraux, et pas seulement ceux du Nouveau-Brunswick, sont extrêmement inquiets du traitement qu'ils reçoivent. Je demande au gouvernement qu'il fasse en sorte que Postes Canada les traite aussi justement et équitablement que ses clients urbains.

[Français]

## L'ABOLITION DE CERTAINS PROGRAMMES VISANT À LA CRÉATION D'EMPLOIS

**Mme Thérèse Killens (Saint-Michel-Ahuntsic):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom de mes commettants de la circonscription de Saint-Michel-Ahuntsic qui demandent à cette Chambre de prendre en considération leur inquiétude face à l'abolition du programme Été-Canada et d'autres programmes de création d'emplois. Le taux de chômage étant très élevé partout au Canada, ces travailleurs sont en droit de se demander si leur emploi sera garanti. De plus, monsieur le Président, plusieurs jeunes de ma circonscription sont angoissés à l'idée de s'endetter ou d'abandonner leurs études faute de travail cet été.

## L'ABOLITION DU PROGRAMME ÉTÉ-CANADA

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou):** Monsieur le Président, à la demande de mes commettants, j'ai l'honneur de présenter à cette Chambre une pétition protestant au sujet de l'abolition du programme Été-Canada au Travail qui subvenait auparavant des activités des camps d'été organisés dans trois écoles de ma circonscription, l'École Dante, l'École Honoré-Mercier et l'École Pierre-de-Coubertin.

Cette mesure, monsieur le Président, empêchera un grand nombre d'enfants de participer durant les vacances d'été à des programmes organisés dans leur milieu tout en supprimant des emplois d'été aux étudiants qui s'occupent de ces programmes.

\* \* \*

[Traduction]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions nos 21, 32, 54, 77, 96, 102, 107, 112, 125, 162 et 163.

[Texte]

## LES AVOCATS EMPLOYÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Question n° 21—**M. Howie:**

Combien d'avocats le ministère de l'Environnement emploie-t-il?

**L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement):** Il y a six avocats affectés au ministère de l'Environnement provenant du ministère de la Justice.

## LA GRC—L'APPEL D'OFFRES POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION À FREDERICTON (N.-B.)

Question n° 32—**M. Howie:**

1. Lancera-t-on à un appel d'offres pour la construction du bureau central de la Division «J» de la GRC à Fredericton (N.-B.) et, dans l'affirmative, quand?

2. Où en est rendue la planification du projet?

3. A-t-on retenu les services d'experts-conseils, d'architectes ou de planificateurs de l'extérieur et, dans l'affirmative, quels sont a) leur nom, b) le montant prévu pour leurs services?

**L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics):** 1. L'appel d'offres pour le marché principal du projet est prévu pour le 30 avril 1985.

2. Suite à l'approbation effective du projet par le Conseil du Trésor le 5 juin 1984, les phases et devis sont commencés et 66 p. 100 du travail est terminé.

3. Suite à l'approbation du Conseil du Trésor le marché initial passé avec les conseils a été élargi et

a) Les services des conseils principaux, des firmes Duschênes & Fish, et Neill and Gunter Ltd., en association, ont été retenus pour la réalisation des devis et la surveillance des travaux de construction;

b) Actuellement le montant maximum du marché passé avec les conseillers principaux s'élève à \$1,900,000 ce qui comprend la prestation des services professionnels pour toutes les étapes du design et de la supervision des travaux de construction.

## LA SOCIÉTÉ 116335 CANADA INC.

Question n° 54—**M. Howie:**

Le gouvernement sait-il si 116335 Canada Inc. est une filiale des Chemins de fer nationaux du Canada et, dans l'affirmative, quels sont les a) nom, b) fonctions des membres de la direction et du conseil d'administration de 116335 Canada Inc. et, dans chaque cas, combien lui a-t-on payé à l'égard de ce poste au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1984?

**L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports):** La direction des Chemins de fer nationaux du Canada nous informe de ce qui suit: La 116335 Canada Inc. a cessé d'exister le 1<sup>er</sup> janvier 1983.

a) et b) Sans objet.

## LE SERVICE DE SÉCURITÉ—LES DEMANDES DE MANDATS DE SURVEILLANCE

Question n° 77—**M. Nunziata:**

Le service de sécurité a-t-il présenté des demandes de mandats de surveillance et, dans l'affirmative, combien?

**L'hon. Elmer M. MacKay (solliciteur général du Canada):** Le service de sécurité a présenté des demandes de mandats de surveillance en vertu de l'article 21 de la Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité. Il n'est pas dans l'intérêt de la sécurité nationale de révéler, à ce moment-ci, le nombre de demandes de mandats présenté.